

Sensibiliser et informer en santé environnement

Pilotes : Conseil régional - Préfecture de Région - ARS

Références PNSE 2

Formation et information

Action 55 : développer la formation en santé environnement travail des professionnels de santé

Action 56 : développer la formation en santé environnement travail dans l'enseignement supérieur et technique

Action 57 : éduquer les jeunes en santé environnement travail

Action 58 : développer des outils d'information en santé environnement travail et en mesurer l'impact



Contexte et état des lieux

La santé environnementale concerne tous les milieux et toutes les disciplines scientifiques. Il n'est pas aisé de fournir sur tous les sujets une information et une formation accessibles, pertinentes et hiérarchisées. Celles-ci sont pourtant nécessaires à la participation de tous les citoyens, des entreprises privées et du secteur associatif, à la maîtrise du sujet et au développement d'un débat public sur ces questions.

Par ailleurs, la volonté d'informer et de sensibiliser un très large public aux problèmes de santé liés à l'environnement

semble aujourd'hui partagée par beaucoup d'acteurs et de financeurs.

Cette action vise à développer des outils d'information pour tous, aller à la rencontre des populations en les informant et créer une dynamique de rendez-vous réguliers et spécifiques à la santé environnementale : « les journées santé-environnement ».

Résultats attendus

- informer et sensibiliser en santé environnementale
- élargir le nombre d'acteurs susceptibles de porter des actions en santé environnement
- fédérer et harmoniser les actions et les financements sur les thématiques prioritaires
- faciliter le débat public



Opérations

Mettre en place un site d'information Internet dédié à la santé environnement

Réaliser un annuaire régional des bureaux d'études de la dépollution et des laboratoires en santé environnement

Mettre en place un baromètre santé environnement

Mettre en place un label, des concours

Promouvoir des actions d'informations sur les lieux de vente (marchés, grandes surfaces)

Organiser des réunions publiques régulières, « les journées santé-environnement », pour informer et sensibiliser dans différents territoires et sur différentes thématiques

Indicateurs de suivi

Taux de présence moyen

Etat de satisfaction des participants aux journées santé-environnement